

## **PROGRAMME FORMATION INITIALE**

### **R.483 GRUE MOBILE catégorie B**



**PUBLIC** : Tout public

#### **PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION** :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français

**DURÉE** : 10 jours – 70h  
(9 jours de formation + 1 jour test)

**LIEU** : Au sein de notre centre de formation

**TARIF INTER** : 450€ HT /jour /pers  
Soit 540€ TTC/ jour /pers

**TARIF INTRA** : Nous consulter

#### **PARTICIPANTS** :

3 participants minimum / session  
4 participants maximum / session

#### **Objectifs de la formation**

1/ Acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité des grues mobiles conformément à la recommandation R483.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
- Savoir identifier et connaître les différentes catégories de grues mobiles,
- Savoir réaliser des manœuvres avec la grue mobile,
- Connaître les risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R483 Catégorie B

#### **Contenu de la formation**

##### **Partie théorique**

- Réglementation : Organismes de prévention et Recommandation R483.
- Les principaux types de grues mobiles : connaître leurs mouvements, reconnaître leurs équipements (flèche treillis, télescopique...) et leurs utilisations (stabilisation, translation, risques d'utilisation...)
- Accessoires de levage et règles d'élingage : adapter et utiliser les bons appareils (élingues, palonniers...). Connaître et respecter les règles d'élingage 'angle et coefficient. Identifier les principales détériorations des accessoires de levage.
- Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées sur les chantiers, conditions d'équilibre (moments, renversement, basculement...).
- Les risques liés à l'utilisation des grues mobiles : basculement, électrocution, effondrement du sol...et moyens permettant de les éviter
- Vérification à la prise de poste (contrôler l'état de la machine), mise en marche de la grue, balisage au sol, fonctionnement des stabilisateurs, manœuvres interdites, fin de poste, gestes de commandement ...

##### **Partie pratique**

- Prise de poste et mise en service
- Conduite et manœuvres d'une Grue Mobile de la catégorie R483 cat. B
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

#### **Modalités pédagogiques**

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

#### **Moyens pédagogiques**

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Grue Mobile, différentes charges conformes au référentiel de la recommandation R483 cat. B. Manuel individuel, suivi des stagiaires par exercices et qcm journalier.

**DELAIS D'ACCÈS :**

Tous les mois

**ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN  
SITUATION D'HANDICAP :** Après  
étude

**Votre Contact et Référent Handicap :**

Mme CHEVALIER Maëva  
04.42.16.31.46  
thf@foselev.fr

**Modalités d'évaluations et durée de validité**

Délivrance d'une attestation de fin de formation sur les compétences théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

Tests théorique et pratique conforme à la recommandation R483. Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique de la catégorie présentée.

Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000

13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-38 Ind C PRO QUA 21F

## PROGRAMME FORMATION RECYCLAGE

### R.483 GRUE MOBILE catégorie B



**PUBLIC** : Conducteur/conductrice avec expérience et/ou disposant d'un CACES® « Grue mobile » (ou équivalent) de la catégorie présentée.

#### PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français
- Avoir une conduite régulière de la grue

**DURÉE** : 3 jours – 21h  
(2 jours formation + 1 jour test)

**LIEU** : Au sein de notre centre de formation

**TARIF INTER** : 500 € HT/jour/pers  
Soit 600€ TTC/ jour/pers

**TARIF INTRA** : Nous consulter

#### PARTICIPANTS :

Mini 3 pers / session  
Maxi 4 pers / session

#### DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

**ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP** : Après étude

#### Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva  
04.42.16.31.46  
thf@foselev.fr

#### Objectifs de la formation

1/ Acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité des grues mobiles conformément à la recommandation R483

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
  - Savoir identifier et connaître les différentes grues mobiles,
  - Savoir réaliser des manœuvres avec la grue mobile,
  - Connaître les risques liés à son utilisation,
  - Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.
- 2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R483 Cat. B

#### Contenu de la formation

##### **Partie théorique**

- Les Organismes de prévention et les Recommandation R483.
- Les principaux types de grues mobiles,
- Les accessoires de levage et les règles d'élingage,
- Notions élémentaires de physique,
- Les risques liés à l'utilisation des grues mobiles,
- Vérification à la prise de poste et mise en marche de la grue,
- Fin de poste et gestes de commandement.

##### **Partie pratique**

- Prise de poste et mise en service
- Conduite et manœuvres d'une Grue mobile de la catégorie R.483 cat. B
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

#### Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

#### Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Grue Mobile, différentes charges et parcours technique conformes au référentiel de la recommandation R.483 cat. B. Manuel individuel.

#### Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique de la catégorie présentée.

Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000  
13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-38 n°1 Ind C PRO QUA 21 F

## PROGRAMME FORMATION INITIALE

### R.490 GRUE DE CHARGEMENT option Télécommande



**PUBLIC :** Tout public

#### **PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :**

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français

**DURÉE :** 4 jours  
(3 jours de formations + 1 jour test)

**LIEU :** Au sein de notre centre de formation

**TARIF INTER :** 440 € HT/jour/pers  
Soit 528€ TTC/jour/pers

**TARIF INTRA :** Nous consulter

#### **PARTICIPANTS :**

Mini 3 pers / session  
Maxi 4 pers / session

#### **DELAIS D'ACCÈS :**

Tous les mois

**ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP :** Après étude

#### **Votre Contact et Référent Handicap :**

Mme CHEVALIER Maëva  
04.42.16.31.46  
thf@foselev.fr

#### **Objectifs de la formation**

1/ Mettre en œuvre les compétences nécessaires à la conduite d'une grue de chargement en sécurité/en situation de travail conformément à la recommandation R490.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
  - Connaître les différentes caractéristiques d'une grue de chargement,
  - Savoir réaliser des manœuvres avec la grue de chargement,
  - Connaître les risques liés à son utilisation,
  - Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.
- 2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir CACES® R490

#### **Contenu de la formation**

##### **Partie théorique**

- Réglementation : Organismes de prévention et recommandation R.490, rôle et responsabilité du constructeur/de l'employeur/du conducteur/du chef de manœuvre.
- Les technologies de la grue de chargement : caractéristique, les différents organes, les règles de stabilisation, utilisation des courbes de chargement, déplacement, les risques liés à l'utilisation de la grue de chargement, les opérations interdites, les règles de signalisations, d'arrimage, les accessoires de levage et règles d'élingage...
- Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées sur les chantiers, conditions d'équilibre (moments, renversement, basculement...).

##### **Partie pratique**

- Prise de poste et mise en service
- Conduite et manœuvres
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

#### **Modalités pédagogiques**

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

#### **Moyens pédagogiques**

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Grue de chargement adaptée, différentes charges conformes au référentiel de la recommandation R.490. Manuel individuel.

#### **Modalités d'évaluations et durée de validité**

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique. Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000  
13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-39 Ind B PRO QUA 21 F

## PROGRAMME FORMATION RECYCLAGE

### R.490 GRUE DE CHARGEMENT option Télécommande



#### Objectif de la formation

1/ Mettre en œuvre les compétences nécessaires à la conduite d'une grue de chargement en sécurité/en situation de travail conformément à la recommandation R490.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
  - Connaître les différentes caractéristiques d'une grue de chargement,
  - Savoir réaliser des manœuvres avec la grue de chargement,
  - Connaître les risques liés à son utilisation,
  - Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.
- 2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R490 option Télécommande

#### Contenu de la formation

##### Partie théorique

- Réglementation : Organismes de prévention et recommandation R.490.
- Les technologies de la grue de chargement
- Notions élémentaires de physique
- Vérification à la prise de poste et mise en marche de la grue de chargement

##### Partie pratique

- Prise de poste et mise en service
- Conduite et manœuvres
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

#### Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

#### Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Grue de chargement adaptée, différentes charges conformes au référentiel de la recommandation R.490. Manuel individuel.

#### Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique. Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période

**PUBLIC :** Conducteur/conductrice avec expérience et/ou disposant d'un CACES® « Grue de chargement » de la catégorie présentée.

#### PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans au moins
- Savoir lire et écrire le français
- Avoir une utilisation régulière de l'engin

**DURÉE :** 3 jours  
(2 jours de formation + 1 jour test)

**LIEU :** Au sein de notre centre de formation

**TARIF INTER :** 520 € HT/jour/pers  
Soit 624€ TTC/jour/pers

**TARIF INTRA :** Nous consulter

**PARTICIPANTS :**  
Mini 3 pers / session  
Maxi 4 pers / session

**DELAIS D'ACCÈS :**  
Tous les mois

**ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP :** Après étude

**Votre Contact et Référent Handicap :**  
Mme CHEVALIER Maëva  
04.42.16.31.46  
thf@foselev.fr

## PROGRAMME FORMATION INITIALE R.484 cat. 1

### Ponts Roulants et Portiques



**PUBLIC** : Tout public

#### **PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :**

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français

**DURÉE** : 3 jours – 21h  
(2 jours formation + 1 jour test)

**LIEU** : Au sein de notre centre de formation – Site de Marseille

**TARIFS INTER** :  
250 € HT/jour/pers  
Soit 300€ TTC/ jour/pers

**TARIF INTRA** : Nous consulter

**PARTICIPANTS** :  
Mini 4 pers / session  
Maxi 8 pers / session

**DELAIS D'ACCÈS** :  
Tous les mois

**ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP** : Après étude

**Votre Contact et Référent Handicap** :  
Mme CHEVALIER Maëva  
04.42.16.31.46  
thf@foselev.fr

#### **Objectif de la formation**

1/ Acquérir les compétences nécessaires à la conduite d'un pont roulant et/ou portique en sécurité/en situation de travail conformément à la recommandation R484.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
  - Connaître les différents types de ponts et portiques,
  - Savoir réaliser des manœuvres avec le pont de la catégorie présentée,
  - Connaître les risques liés à son utilisation,
  - Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.
- 2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R484 cat.1

#### **Contenu de la formation**

##### **Partie théorique**

- Réglementation : Organismes de prévention et Recommandation R.484.
- Les principaux types de ponts et portiques : identifier les caractéristiques types des différents ponts et portiques (hauteur, portée, capacité), connaître leurs utilisations (déplacement, risques de manutention...), connaître leurs sources d'énergie, reconnaître leurs équipements
- Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, et de la position du centre de gravité des charges, gestion du balan.
- Vérification à la prise de poste (contrôler l'état de la machine, port des EPI, réglages), mise en marche pont roulant, balisage au sol, risques liés à l'utilisation des ponts et portiques (chute de charges, heurts de personne ou d'engins...), manœuvres interdites, gestes de commandement, fin de poste.

##### **Partie pratique**

- Prise de poste et mise en service : vérification documentaire, visuelle et adéquate. Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et des organes de commandes.
- Conduite et manœuvres : prendre, déplacer et déposer une charge suivant un parcours précis. Réaliser l'élingage d'une charge.
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

#### **Modalités pédagogiques**

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur compétent et qualifié sur la Recommandation R.484.

#### **Moyens pédagogiques**

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Pont de la catégorie concernée, différentes charges conformes au référentiel de la recommandation R.484 Manuel individuel.

#### **Modalités d'évaluations et durée de validité**

Délivrance d'une attestation de fin de formation des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique de la catégorie présentée.

Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

LT 21-46 n°2 ind A THF PRO QUA 21F  
TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000  
13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045  
T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

## **PROGRAMME FORMATION RECYCLAGE R.484 cat. 1**

### **Ponts Roulants et Portiques**



#### Objectif de la formation

1/ Mettre en œuvre les compétences nécessaires à la conduite d'un pont roulant et/ou portique en sécurité/en situation de travail conformément à la recommandation R484.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
- Connaître les différents types de ponts et portiques,
- Savoir réaliser des manœuvres avec le pont de la catégorie présentée,
- Connaître les risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R484 cat. 1

#### Contenu de la formation

##### **Partie théorique**

- Réglementation : Organismes de prévention et Recommandation R.484.
- Les principaux types de ponts et portiques : identifier les caractéristiques types des différents ponts et portiques (hauteur, portée, capacité), connaître leurs utilisations (déplacement, risques de manutention...), connaître leurs sources d'énergie, reconnaître leurs équipements
- Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, et de la position du centre de gravité des charges, gestion du balan.
- Vérification à la prise de poste (contrôler l'état de la machine, port des EPI, réglages), mise en marche pont roulant, balisage au sol, risques liés à l'utilisation des ponts et portiques (chute de charges, heurts de personne ou d'engins...), manœuvres interdites, gestes de commandement, fin de poste.

##### **Partie pratique**

- Prise de poste et mise en service : vérification documentaire, visuelle et adéquate. Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et des organes de commandes.
- Conduite et manœuvres : prendre, déplacer et déposer une charge suivant un parcours précis. Réaliser l'élingage d'une charge.
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

#### Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur compétent et qualifié sur la Recommandation R.484.

#### Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Pont de la catégorie concernée, différentes charges et parcours technique conformes au référentiel de la recommandation R.484 Manuel individuel.

**PUBLIC : Conducteur/conductrice avec expérience**

#### **PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :**

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français
- Avoir une utilisation régulière de l'engin

**DURÉE : 2 jours – 14h**  
(1 jour formation + 1 jour test)

**LIEU : Au sein de notre centre de formation – Site de Marseille**

#### **TARIFS INTER :**

250 € HT/jour/pers

Soit 300€ TTC/ jour/pers

**TARIF INTRA : Nous consulter**

#### **PARTICIPANTS :**

Mini 4 pers / session

Maxi 8 pers / session

## DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

## ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

### Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva

04.42.16.31.46

thf@foselev.fr

## Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique de la catégorie présentée.

Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000

13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-46 n°3 Ind A THF



## **PROGRAMME FORMATION INITIALE**

### **GRUE PORTUAIRE SUR RAIL**



#### Objectifs de la formation

- Acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité d'une Grue portuaire sur rail,
- Connaitre les risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

#### Contenu de la formation

##### **Partie théorique**

- Connaissances générales (les acteurs de la prévention, responsabilité pénale, le code du travail...)
- Les différents modèles de grues portuaires
- Technologie des grues portuaires
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des grues portuaires
- Risques liés à l'utilisation des grues
- Exploitation des grues portuaires
- Connaissance de l'élingage
- Notions des masses volumiques
- Vérifications d'usage des grues

##### **Partie pratique**

- Prise de poste et mise en service
- Conduite et manœuvres d'une Grue Portuaire
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

#### Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

#### Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Grue Portuaire, différentes charges, Manuel individuel.

#### Modalités d'évaluations et durée de validité

Réalisation de tests théorique et pratique.  
Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.  
L'attestation de formation est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

PUBLIC : Tout public

#### PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Etre âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français

DURÉE : 7 jours – 49h  
(6 jours de formation + 1 jour test)

LIEU : Site Client

TARIF INTRA : Nous consulter

#### PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session  
Maxi 6 pers / session

#### DELAIS D'ACCÈS :

Tous les 6 mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva  
04.42.16.31.46  
thf@foselev.fr

TECHNIC HYDRO FORMATION  
530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000  
13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3  
N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045  
T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47  
LT 21-38 n°6 THF Ind 0

## PROGRAMME DE FORMATION

### MINI GRUE MOBILE flèche télescopique



#### Objectifs de la formation

1/ Acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité des mini grues mobiles.

- Connaître les acteurs de la réglementation
- Savoir identifier et connaître les différentes mini grues mobiles,
- Savoir réaliser des manœuvres avec la mini grue mobile,
- Connaître les risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

#### Contenu de la formation

##### Partie théorique

- Les Organismes de prévention externes et interne à l'entreprise.
- Les principaux types de mini grues mobiles,
- Les accessoires de levage et les règles d'élingage,
- Notions élémentaires de physique,
- Les risques liés à l'utilisation des mini grues mobiles,
- Vérification à la prise de poste et mise en marche de la grue,
- Fin de poste et gestes de commandement.

##### Partie pratique

- Prise de poste et mise en service
- Conduite et manœuvres d'une mini grue mobile
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

#### Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

#### Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, mini Grue Mobile, différentes charges et parcours technique. Manuel individuel.

#### Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation, après validation des connaissances théoriques et pratiques.  
Validité 5 ans.

**PUBLIC** : Conducteur/conductrice avec expérience et/ou disposant d'un CACES® « Grue mobile » (ou équivalent) de la catégorie présentée.

#### PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français
- Avoir une conduite régulière de la grue

**DURÉE** : 1 à 2 jours selon expérience – 7h ou 14h  
(1 à 2 jours formation + test)

**LIEU** : Au sein de notre centre de formation ou en entreprise.

**TARIF INTER** : 450 € HT/jour/pers  
Soit 540€ TTC/ jour/pers

**TARIF INTRA** : Nous consulter

#### PARTICIPANTS :

Mini 3 pers / session  
Maxi 5 pers / session

#### DELAIS D'ACCÈS :

A la demande

**ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP** : Après étude

#### Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva  
04.42.16.31.46  
thf@foselev.fr

## PROGRAMME FORMATION

### ENCADRANTS LEVAGE



#### Objectifs de la formation

- Savoir encadrer une opération de levage
- Connaitre et Identifier les différentes grues mobiles,
- Savoir lire les abaques de charges d'une grue. Notion de stabilité et résistance mécanique.
- Acquérir le vocabulaire technique sur les engins les plus courants,
- Connaitre les risques liés à l'utilisation d'une Grue mobile,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

#### Contenu de la formation

##### Partie théorique

- Les principaux types de grues mobiles,
- Les accessoires de levage et les règles d'élingage,
- Notions élémentaires de physique,
- Les risques liés à l'utilisation des grues mobiles,
- Méthodes d'élingage classiques : définition, conformité et exemple
- Plan de levage : définition, lecture, données minimales nécessaires et exemple
- Vérification à la prise de poste : calage, programmation CEC, équipement d'accessoires ou de contrepoids, déploiement, levage, repliement, démontage
- Fin de poste et gestes de commandement.

##### Partie pratique

- Prise de poste et mise en service de la Grue mobile
- Adéquation de levage
- Utilisation des accessoires de levage
- Gestes de commandement
- Fin de poste

#### Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués par le formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

#### Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Grue Mobile, différentes charges. Manuel individuel.

#### Modalités d'évaluations et durée de validité

Un QUIZZ est distribué aux stagiaires en fin de session. Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

L'Attestation est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

**PUBLIC** : Personnel encadrant intervenant sur des activités de Levage

#### PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Lire et écrire le français

**DURÉE** : 1 jours – 7h

**LIEU** : Au sein de notre centre de formation ou sur site client

**TARIF INTER** : 250 € HT/jour/pers  
Soit 300€ TTC/ jour/pers

**TARIF INTRA** : Nous consulter

#### PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session  
Maxi 8 pers / session

#### DELAIS D'ACCÈS :

Tous les 3 mois

**ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP** : Après étude

#### Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva  
04.42.16.31.46  
thf@foselev.fr

TECHNIC HYDRO FORMATION  
530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000  
13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3  
N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045  
T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47  
LT 21-38 n°4 THF Ind 0



## PROGRAMME FORMATION

### CHEF DE MANŒUVRE ÉLINGAGE



**PUBLIC** : Toutes personnes amenées à intervenir dans le cadre d'opérations de levage

#### PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français
- Avoir des bases d'élingage

**DURÉE** : 1 jour – 7h

**LIEU** : Au sein de notre centre de formation ou site client

**TARIF INTER** : 250€ HT / jour / pers  
Soit 300€ TTC / jour / pers

**TARIF INTRA** : Nous consulter

#### PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session  
Maxi 8 pers / session

#### DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

**ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP** : Après étude

#### Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva  
04.42.16.31.46  
thf@foselev.fr

#### Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour réaliser des opérations de levage
- Être capable de choisir et de juger de l'état des élingues et des accessoires mis à disposition.
- Assurer la sécurité pendant les opérations de levage.
- Savoir communiquer avec les conducteurs des engins de levage par gestes de commandement et moyen radio.

#### Contenu de la formation

##### Partie théorique

- Réglementation et mesures de sécurité
- Rôles et responsabilités du chef de manœuvre/élingueur
- Les accessoires de levage et leur utilisation (palonniers, écarteurs...)
- Evaluation des charges et la masse volumique
- Angles et facteur de mode d'élingage
- Les gestes de commandement

##### Partie pratique

- Préparation des chantiers et contrôle documentaire
- Vérification des accessoires et engin de levage
- Mise en place des appareils de levage (écarteurs, palonniers, manilles, crochets, pinces, etc...)
- Gestes de commandement et utilisation de radio
- Mesures de sécurité pendant les opérations de levage

#### Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

#### Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, radio, appareils de levage et charges diverses correspondant à l'activité de l'entreprise. Manuel individuel.

#### Modalités d'évaluations et durée de validité

Un QCM est distribué aux stagiaires en fin de session pour évaluer les connaissances acquises.

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. L'Attestation est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

## PROGRAMME FORMATION

### CHEF DE MANŒUVRE - ÉLINGAGE RENFORCÉ



**PUBLIC :** Toutes personnes amenées à intervenir dans le cadre d'opérations de levage.

#### PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français
- Avoir des bases d'élingage

**DURÉE :** 2 jours – 14h

**LIEU :** Au sein de notre centre de formation ou site client

**TARIF INTER :** 250€ HT / jour / pers  
Soit 300€ TTC / jour / pers

**TARIF INTRA :** Nous consulter

#### PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session  
Maxi 8 pers / session

#### DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

#### ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN

SITUATION D'HANDICAP : Après étude

#### Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva  
04.42.16.31.46  
thf@foselev.fr

#### Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour réaliser des opérations de levage en toute sécurité
- Être capable de choisir et de juger de l'état des élingues et des accessoires mis à disposition.
- Assurer la sécurité pendant les opérations de levage.
- Savoir communiquer avec les conducteurs des engins de levage par gestes de commandement et moyen radio.

#### Contenu de la formation

##### Partie théorique

- Réglementation et mesures de sécurité
- Rôles et responsabilités du chef de manœuvre/élingueur
- Les accessoires de levage et leur utilisation (palonniers, écarteurs...)
- Evaluation des charges et la masse volumique
- Angles et facteur de mode d'élingage
- Lecture de plans de levage, plans d'élingage, croquis...
- Les gestes de commandement

##### Partie pratique

- Préparation des chantiers et contrôle documentaire
- Vérification des accessoires et engin de levage
- Mise en place des appareils de levage :
  - Ecarteurs,
  - Palonniers/ Palan
  - Coulisseau,
  - Manilles,
  - Crochets,
  - Pincés,
- Mise en situation des gestes de commandement et utilisation de radio
- Mesures de sécurité pendant les opérations de levage

#### Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

#### Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, radio, pont roulant, grue mobile, appareils de levage et charges diverses correspondant à l'activité de l'entreprise. Manuel individuel.

#### Modalités d'évaluations et durée de validité

Un QCM est distribué aux stagiaires en fin de session pour évaluer les connaissances acquises.

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

L'Attestation est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.



## PROGRAMME FORMATION

### Formateur Levage



#### Objectifs de la formation

- 1/ Acquérir les compétences pédagogiques pour animer une formation levage :
  - Connaître les différents acteurs de la formation professionnelle
  - Adopter la posture de formateur pour mettre les stagiaires en bonne condition d'apprentissage.
  - Expliquer et transmettre les prescriptions de conduite en sécurité de la Recommandation CNAM relative à l'équipement de levage.
- 2/ Concevoir ou adapter des supports pédagogiques.
- 3/ Préparer les participants au passage des épreuves théoriques et pratiques CACES® selon la Recommandation CNAM visée.

#### Contenu de la formation

##### Partie théorique

- L'ingénierie pédagogique :
  - Les conditions d'apprentissage de l'adulte et les écueils à éviter.
  - Les rôles du formateur.
  - La définition des objectifs généraux de la formation et des objectifs pédagogiques.
  - Les différentes méthodes et techniques pédagogiques.
  - Les évaluations de la formation.
  - La gestion de la relation avec les stagiaires (Les raisons de la réussite ou de l'échec d'une animation, comment un message est lu, compris et assimilé, la gestion des conflits en formation...)
- Transmission du contenu théorique de la formation CACES Levage aux stagiaires :
  - Réglementation : Organismes de prévention et Recommandations.
  - Les principaux types de Grues : connaître leurs mouvements, reconnaître leurs équipements (flèche treillis, télescopique, bras de grue...) et leurs utilisations (stabilisation, translation, risques d'utilisation...)
  - Accessoires de levage et règles d'élingage : adapter et utiliser les bons appareils (élingues, palonniers, écarteurs...). Connaître et respecter les règles d'élingage. Identifier les principales détériorations des accessoires de levage.
  - Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées sur les chantiers, conditions d'équilibre (moments de renversement, basculement...).
  - Les risques liés à l'utilisation des Grues : basculement, risques électriques, effondrement du sol...et moyens permettant de les éviter.
  - Vérification à la prise de poste (contrôler l'état de la machine), mise en marche de la grue, balisage au sol, fonctionnement des stabilisateurs ou des chemins de roulement, manœuvres interdites, fin de poste, gestes de commandement ...
- Evaluation du stagiaire en fin de formation : animer un test théorique.

##### Partie pratique

- Transmission du contenu pratique CACES® ou autorisation de formation professionnelle aux stagiaires :
  - Prise de poste et mise en service d'une Grue : contrôle documentaire, adéquation, vérification de l'engin.
  - Conduite et manœuvres d'une Grue.
  - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- Evaluation du stagiaire en fin de formation : animer un test pratique.

PUBLIC : Grutier

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

Être âgé de 18 ans au moins  
Être titulaire du CACES R483 cat. B  
et/ou R490 ou R383 cat. 1B et/ou 2C  
de moins de 5 ans et/ou R390

DURÉE : 10 jours – 70h  
(9 jours de formation + 1 jour test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation



## PROGRAMME FORMATION

### Formateur Levage

#### Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience du « formateur » stagiaire.

La formation est réalisée lors d'une formation Grue en situation réelle. Analyse en fin de journée des acquis avec le formateur référent. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

#### Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Grues, différentes charges et parcours technique.

#### Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

L'Attestation est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

TARIF INTRA : 450€ HT /jour /pers  
Soit 540€ TTC/ jour /pers

#### PARTICIPANTS :

1 participant minimum et maximum / session

#### DELAIS D'ACCÈS :

Une fois par an

#### ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN

SITUATION D'HANDICAP : Après étude

#### Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva

04.42.16.31.46

thf@foselev.fr